

24 mai 2016

Un rythme de croissance des dépenses remboursées assez dynamique

Les données présentées ci-dessous sont des données en date de remboursement corrigées des jours ouvrés.

Fin avril 2016, près de 2,8 milliards d'euros ont été remboursés dans le périmètre de l'Ondam, soit une évolution cumulée sur douze mois (année complète mobile ACM) de +2,5% (+2,5% en 2015). Sur cette période, la croissance des remboursements de soins de ville reste assez soutenue +2,6% (vs +3,4% fin 2015) et celle des établissements s'accélère : +2,4% (vs +1,7% fin 2015). Rapportée aux quatre premiers mois de 2015, le rythme d'évolution s'atténue : +2,2% (période comparable à l'année précédente PCAP) sur le périmètre de l'ONDAM (+2,0% pour les soins de ville et +2,4% pour les établissements).

FORTE DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION DES HONORAIRES MÉDICAUX ET DENTAIRES

Les **honoraires médicaux et dentaires** (427 M€) conservent un rythme de croissance soutenue +5,8% en ACM (+5,8% fin 2015). En PCAP l'évolution est de +4,5%.

L'évolution des remboursements de **généralistes** s'atténue +2,2% en ACM (+6,4% fin 2015) et est même négative en PCAP (-3,6%). Les **consultations de généralistes** progressent de +1,2% en ACM (+1,8% fin 2015) et de +1,3% en PCAP.

Les dépenses des **spécialistes** évoluent de +8,1% en ACM (+5,9% fin 2015) et de +9,0% en PCAP. La progression des actes techniques sur la période : +9,0% en ACM (+6,4% à fin 2015) résulte en partie de l'augmentation des actes techniques effectués en cliniques privées (+12,0%) en lien le rattrapage de liquidation des séjours en établissements (cf. *infra*). Les actes techniques réalisés en cabinets libéraux conservent un rythme de progression élevé (+6,8%).

De même, les remboursements des **dentistes** évoluent de +4,2% en ACM et +3,4% en PCAP.

LES PRESCRIPTIONS, PRINCIPAL POSTE DE DEPENSES DE SOINS DE VILLE

Les **prescriptions** (752 M€) constituent plus de la moitié des soins de ville, en hausse de +1,6% en ACM (+3,0% fin 2015) et +1,5% en PCAP.

Le recul du poste **médicaments** (-1,6% en ACM) est en lien avec l'évolution tendancielle des remboursements au titre de la rétrocession hospitalière (et notamment de la dispensation des médicaments contre l'hépatite C) : -6,4% en ACM, avec la forte décroissance enregistrée depuis le début 2016 (-10,4% en PCAP). Hors rétrocession, les remboursements décroissent légèrement en 2016 (-0,8% en ACM).

La **LPP et les produits d'origine humaine** évoluent de façon très dynamique : +9,5% (+7,6% fin 2015) et +10,6% en PCAP.

La croissance des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux**, toujours dynamique, s'établit à +4,0% en ACM (+3,6% à fin 2015) et en PCAP. Le rythme d'évolution reste important pour les infirmiers (+4,2% en ACM) ; il l'est moins pour les masseurs-kinésithérapeutes (+3,2% en ACM) même si ces derniers marquent une légère reprise (+2,9% fin 2015).

Les dépenses de **biologie** évoluent de +4,7% en ACM (+1,2% fin 2015) et +7,7% en PCAP.

Au titre des **autres prestations**, les dépenses de **transports** évoluent de +10,9% en ACM (+8,4% à fin 2015) et +8,7% en PCAP.

Les dépenses d'**indemnités journalières** poursuivent leur décroissance -7,6% en ACM (-6,2% à fin 2015) et -8,0% en PCAP. Cette évolution résulte de la mise en place, en février 2015, d'un nouveau cadre réglementaire de calcul des prestations en espèces, conditionnant ces prestations à un minimum de revenu (10% du plafond annuel de la sécurité sociale). Ainsi les montants versés aux auto-entrepreneurs depuis la mise en place de cette mesure sont en très net retrait de 64,9% en ACM (+3,4% fin avril 2015 en ACM), et ne représentent plus que 5,5% de la dépense (-7,6 points par rapport à fin avril 2015). La même tendance se retrouve au niveau des prestations en espèces maternité (hors Ondam) qui diminuent pour les mêmes raisons de -10,2% en ACM et -19,2% en PCAP.

LES DEPENSES DES ETABLISSEMENTS

Les versements estimés au titre des dépenses des **établissements publics** sont en très légère progression sur 12 mois (+0,7%). Cette évolution résulte d'un effet base dû à une régularisation exceptionnelle, en 2014, liée au changement de méthode de répartition des dotations hospitalières inter-régimes. Hors cet effet, l'évolution tendancielle serait plutôt de l'ordre de 2,7% en ACM.

Les dépenses relatives aux **établissements privés** évoluent de +10,1% en ACM (+7,1% fin 2015) et +10,4% en PCAP. Ces évolutions atypiques illustrent les difficultés de liquidation rencontrées en 2014 et au premier semestre 2015. Dès lors, l'analyse des évolutions en date de remboursement est donnée à titre indicatif, c'est l'analyse des données en date de soins (cf. *infra*) qui est pertinente.

Au titre des dépenses des **établissements du secteur médico-social**, les versements estimés augmentent de +1,4% en ACM (dont -1,6% pour le secteur personnes âgées et +6,7% pour le secteur personnes handicapées) et diminuent de 2,4% en PCAP.

Tableau 1 : Evolution des dépenses remboursées à fin avril 2016

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Dépenses brutes avril 2016	Taux de croissance à fin avril 2016			
		PCAP	PCAP-CJO ⁽¹⁾	ACM	ACM-CJO ⁽¹⁾
Soins de Ville (hors contrats)	1 320,3	2,0%	2,0%	3,0%	2,6%
Honoraires médicaux et dentaires	427,0	4,5%	4,5%	6,2%	5,8%
Dont Généralistes	110,7	-3,6%	-3,6%	2,6%	2,2%
<i>dont consultations généralistes</i>	73,7	1,3%	1,3%	1,6%	1,2%
Dont Spécialistes	237,0	9,0%	9,0%	8,5%	8,1%
<i>dont consultations spécialistes</i>	43,8	2,2%	2,2%	3,4%	3,0%
<i>dont actes techniques</i>	169,3	10,1%	10,1%	9,4%	9,0%
Dont Dentistes	76,1	3,4%	3,4%	4,6%	4,2%
Prescriptions	752,2	1,5%	1,5%	2,0%	1,6%
Produits de santé	512,7	0,0%	0,0%	0,8%	0,4%
Médicaments	409,2	-2,4%	-2,4%	-1,2%	-1,6%
<i>officine</i>	347,4	-0,8%	-0,8%	-0,4%	-0,8%
<i>rétrocession</i>	61,8	-10,4%	-10,4%	-6,0%	-6,4%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	103,5	10,6%	10,6%	9,9%	9,5%
Auxiliaires médicaux	174,5	4,0%	4,0%	4,4%	4,0%
<i>dont infirmiers</i>	100,0	4,1%	4,1%	4,6%	4,2%
<i>dont masseurs-kinésithérapeutes</i>	61,3	3,5%	3,5%	3,6%	3,2%
Biologie	65,0	7,7%	7,7%	5,1%	4,7%
Autres prestations ⁽²⁾	65,0	5,2%	5,2%	8,8%	8,4%
Dont frais de transport des malades	63,7	8,7%	8,7%	11,4%	10,9%
Indemnités journalières maladie	76,2	-8,0%	-8,0%	-7,6%	-7,6%
Etablissements de santé ⁽³⁾	1 387,5	2,4%	2,4%	2,4%	2,4%
Etablissements sanitaires publics	901,0	1,3%	1,3%	0,7%	0,7%
Etablissements sanitaires privés	275,8	10,4%	10,4%	10,5%	10,1%
Dont ODMCO	227,5	12,5%	12,5%	8,5%	8,1%
Dont OQN Soins de Suite et de Réadaptation	36,4	0,6%	0,6%	21,8%	21,3%
Dont OQN Psychiatrie	7,2	-1,8%	-1,8%	18,4%	17,4%
Etablissements médico-sociaux (champ OGD)	210,7	-2,4%	-2,4%	1,4%	1,4%
Dont personnes âgées	129,3	-5,8%	-5,8%	-1,6%	-1,6%
Dont personnes handicapées	74,9	4,1%	4,1%	6,7%	6,7%
Contribution Fonds d'Intervention Régional	47,1	1,0%	1,0%	1,9%	1,9%
Soins à l'étranger hors versement CLEISS	1,9	19,1%	19,1%	33,4%	33,4%
Total sur champ ONDAM	2 756,8	2,2%	2,2%	2,5%	2,5%
Prestations en espèces maternité	42,3	-19,0%	-19,0%	-10,2%	-10,2%

(1) Données corrigées des jours ouvrés excepté pour les Indemnités journalières et les établissements de santé publics et médico-sociaux.

(2) Transports et cures. (3) Prise en compte des dotations effectives pour 2014 et 2015.

Source : RSI / SARDE / Portail CREA DIAMAN + données brutes comptables du RSI relatives aux forfaits/dotations globales transmises par la CNAMTS.

Des dépenses de soins de ville en date de soins qui restent peu dynamiques à fin février 2016

Les données présentées ci-dessous sont en date de soins. Les valeurs commentées sont les taux de croissance corrigés des jours ouvrés (sauf IJ maladie).

Les dépenses estimées de soins de ville (652 M€) progressent à fin février 2016 de +1,1% en ACM (+1,4% fin 2015) et de +0,9% en PCAP (+3,4% fin février 2015). Hors IJ maladie, l'évolution estimée serait de +1,9% en ACM (+2,2% fin 2015) et de +1,6% en PCAP (+4,0% fin février 2015).

LA DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION DES HONORAIRES MÉDICAUX ET DENTAIRES SE POURSUIT

Les **honoraires médicaux et dentaires** (209 M€) progressent toujours à un rythme important +3,7% en ACM (+3,5% fin 2015) et de +2,5% en PCAP (+1,6% fin février 2015).

L'évolution des remboursements de **généralistes** (+0,7% en ACM et -2,3% en PCAP) résulte principalement de l'évolution des remboursements de **consultations** qui progressent de +0,9% en ACM (+2,2% fin 2015) et de -2,9% en PCAP (+4,8% fin février 2015) en lien avec la faible activité épidémique de début 2016 contrairement à l'an dernier qui avait été marquée par une grippe d'une forte intensité.

Les dépenses des spécialistes poursuivent leur progression à un rythme important +4,9% en ACM (+4,1% fin 2015) et +4,9% en PCAP (+1,8% fin février 2015). Cette dynamique est portée par les dépenses au titre des actes techniques +5,5% en ACM (+5,0% en 2015) et +4,8% en PCAP (+2,2% fin février 2015). *A contrario* l'évolution des consultations est plus atone +1,3% en ACM (+0,7% en 2015) et de +2,3% en PCAP (-1,1% fin février 2015).

Les remboursements des **dentistes** maintiennent leur rythme d'évolution sur la période +4,3% en ACM et de +2,2% en PCAP (+0,7% fin février 2015) en lien avec la revalorisation tarifaire de certains soins en juin 2014.

LES PRESCRIPTIONS, PRINCIPAL POSTE DE DÉPENSES DE SOINS DE VILLE

La croissance des **prescriptions** (371 M€) est de +0,8% en ACM (+1,5% fin 2015) et +1,0% en PCAP (+5,4% fin février 2015).

Ce fléchissement résulte principalement de la très forte atténuation **des dépenses de médicaments** depuis près d'un an avec une régression des montants remboursés de -2,0% en ACM (-0,4% en 2015) et de -2,6% en PCAP (+7,5% fin février 2015). Cette très forte décélération est liée principalement à la stabilisation du rythme de dispensation des nouveaux traitements contre l'hépatite C, accompagnée par la mise en place de nouvelles associations et des baisses de prix significatives de l'ensemble de ces molécules sur la période. L'impact

économique de ces différents facteurs a conduit à un recul de plus de 20,0% des montants remboursés de ces molécules contre l'hépatite C en 2015. Cet effet explique l'évolution des dépenses de rétrocession hospitalière qui reculent de -12,5% en ACM (-4,4% en 2015) et -8,3% en PCAP (+74,3% fin février 2015). Hors rétrocession, la croissance des remboursements de médicaments est stable en ACM (+0,3% fin 2015) et de -1,6% en PCAP (+0,4% fin février 2015).

Les prestations versées au titre de la **LPP et des produits d'origine humaine** conservent un fort dynamisme +6,1% en ACM (+5,8% fin 2015) et +8,2% en PCAP.

La croissance des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux** reste élevée et se maintient à +3,9% en ACM et en PCAP (+2,8% à fin février 2015). Le rythme d'évolution en ACM reste stable pour les infirmiers (+3,8%) et progresse de 0,4 point pour les masseurs-kinésithérapeutes (+3,7%).

Les dépenses de **biologie** évoluent de +2,9% en ACM (+1,6% fin 2015) et de +5,1% en PCAP (-2,2% fin février 2015).

Les dépenses de **transports** évoluent de +4,9% en ACM (+5,2% en 2015) et de +2,1% en PCAP (+4,7% fin février 2015).

Les dépenses **d'indemnités journalières** poursuivent leur décroissance -10,7% en ACM (-9,9% fin 2015) et -8,6% en PCAP en lien avec les nouvelles modalités de calcul des IJ instaurées en février 2015 qui concernent principalement la population auto-entrepreneurs. Ainsi les montants versés à ces derniers depuis un an sont en très net retrait de 67,5% (+17,5% en ACM fin février 2015).

LES DÉPENSES DES ÉTABLISSEMENTS

Les remboursements au titre des dépenses des **établissements privés** (133 M€) progressent de +2,3% en ACM (+2,1% fin 2015) et de +2,2% en PCAP (+0,8% fin février 2015). Parmi ces dépenses, le principal agrégat de dépenses qu'est l'ODMCO progresse de +2,1% en ACM (+2,6% en PCAP) avec des évolutions plus ou moins contrastées entre les séjours (+1,2% en ACM et +1,3% en PCAP) et les dépenses d'hospitalisation à domicile particulièrement dynamiques (+11,7% en ACM et +4,4% en PCAP).

Les dépenses de soins de suite et de réadaptation restent dynamiques : +4,8% en ACM (+4,0% en 2015) et +5,5% en PCAP (+1,1% fin février 2015).

Les dépenses de psychiatrie évoluent plus faiblement +0,8% en ACM (+2,4% en 2015), voire décroissent : -5,9% en PCAP (+2,5% fin janvier 2015) pour des montants remboursés faibles par rapport aux autres postes. Cette forte variabilité (-30,0% en PCAP sur la psychiatrie infanto-juvénile) doit être mise en regard du taux de recours à ces structures d'un mois sur l'autre.

Tableau 2 : Evolution des dépenses estimées en date de soins à fin février 2016

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Dépenses estimées fév. 2016	Taux de croissance à fin février 2016			
		PCAP	PCAP-CJO ⁽¹⁾	ACM	ACM-CJO ⁽¹⁾
Soins de Ville (hors contrats)	652,1	1,7%	0,9%	1,3%	1,1%
Soins de Ville hors IJ maladie (hors contrats)	612,6	2,4%	1,6%	2,2%	1,9%
Honoraires médicaux et dentaires	209,3	4,0%	2,5%	4,2%	3,7%
Dont Généralistes	53,7	-1,6%	-2,3%	0,8%	0,7%
<i>dont consultations généralistes</i>	36,8	-1,6%	-2,9%	1,3%	0,9%
Dont Spécialistes	116,8	6,5%	4,9%	5,6%	4,9%
<i>dont consultations spécialistes</i>	21,7	4,0%	2,3%	1,9%	1,3%
<i>dont actes techniques</i>	83,0	6,6%	4,8%	6,2%	5,5%
Dont Dentistes	37,2	4,4%	2,2%	4,7%	4,3%
Prescriptions	371,4	1,3%	1,0%	0,9%	0,8%
Produits de santé	253,4	-0,8%	-0,5%	-0,5%	-0,5%
Médicaments	199,1	-2,6%	-2,6%	-1,9%	-2,0%
<i>officine</i>	170,2	-1,7%	-1,6%	0,0%	0,0%
<i>rétrocession</i>	29,0	-7,5%	-8,3%	-12,2%	-12,5%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	54,2	6,3%	8,2%	5,6%	6,1%
Auxiliaires médicaux	85,9	6,1%	3,9%	4,4%	3,9%
<i>dont infirmiers</i>	48,1	5,7%	3,4%	4,2%	3,8%
<i>dont masseurs-kinésithérapeutes</i>	30,9	6,6%	5,0%	4,4%	3,7%
Biologie	32,1	6,2%	5,1%	3,2%	2,9%
Autres prestations	31,9	5,6%	2,6%	5,2%	4,9%
Dont frais de transport des malades	31,5	5,1%	2,1%	5,2%	4,9%
Indemnités journalières maladie	39,6	-8,6%	-8,6%	-10,7%	-10,7%
Etablissements sanitaires privés	132,6	3,2%	2,2%	2,5%	2,3%
Dont ODMCO	109,6	3,7%	2,6%	2,3%	2,1%
<i>dont séjours</i>	82,9	2,4%	1,3%	1,4%	1,2%
<i>dont liste en sus</i>	16,4	8,0%	6,8%	4,1%	3,4%
<i>dont hospitalisation à domicile</i>	4,1	5,8%	4,4%	12,0%	11,7%
Dont OQN Soins de Suite et de Réadaptation	18,2	6,1%	5,5%	4,8%	4,8%
Dont OQN Psychiatrie	3,3	-6,5%	-5,9%	0,7%	0,8%

(1) Données corrigées des jours ouvrés excepté pour les Indemnités journalières maladie.